

Articles

Une fois votre résumé accepté, un **article complet** au format word ou pdf (20 pages maximum) devra être transmis à l'APPA avant le **5 janvier 2012** pour intégration dans le cédérom des actes.

Consignes :

- + Pages A4 au format word (.doc)
- + 6 à 20 pages
- + **Police** : 12pt en Arial
- + **Interligne** : simple,
- + **Marges** : 2,5 cm
- + **Titre** en Arial, 16pt, Gras (pas de capitale), centré
- + **Sous le titre** centré :
 - + Le(les) nom(s) du (des) auteur(s) en Arial, 12pt, gras, Initiale du prénom. NOM.
 - + Le nom de l'auteur qui présente sera souligné
 - + Les organismes d'affiliation, en précisant l'adresse postale et l'adresse e-mail, en Arial, 10pt,
- + **Mots-clés** : Les auteurs devront fournir des mots-clés (maximum 8)
- + **Titres** : Les titres et sous-titres seront différenciés sur trois niveaux, comme dans l'exemple suivant
 - + premier niveau : 1.
 - + deuxième niveau : 1.1.
 - + troisième niveau : 1.1.1.
 - + Les énumérations se font à l'aide d'un seul type de puces
 - + Attention, aucun niveau supplémentaire ne pourra être pris en compte.
- + **Illustrations** :
 - + Les figures et tableaux sont à insérer dans le texte, accompagné d'une légende centrée sous la figure ou le tableau
 - + Les figures et photos doivent être numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte et appelés à l'emplacement concerné.
 - + Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains par ordre d'apparition dans le texte et appelés à l'emplacement concerné.
 - + Les légendes des figures et des tableaux doivent permettre leur lecture et leur compréhension sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte,
 - + Les abréviations qui y figurent doivent être explicitées en note au bas de chaque illustration.
- + Pour les **références bibliographiques** :
 - + Les références bibliographiques seront appelées par ordre d'apparition dans le texte par un numéro entre crochets (ex. : [12])
 - + Si une référence comporte six auteurs ou moins, les auteurs figureront tous. Si une référence comporte plus de six auteurs, seuls les trois premiers auteurs seront cités, suivis de la mention « et al. ».
 - + Chaque référence comportera, dans l'ordre suivant :
 - le nom de l'auteur ou des auteurs,
 - l'initiale du ou des deux prénoms,
 - le titre de l'article dans la langue d'origine,
 - le nom du journal, de la revue, ou du livre en abréviation ou en entier s'il ne peut être tronqué,
 - le numéro du volume ou du journal,
 - l'année, précédée du mois éventuellement, – le ou les numéros de pages
 - + Exemples ci-dessous :
 - Bertola L. Electrical injuries of the mouth in infancy – *Minerve Pediat.*, 22, Août 1970 : 1668-70.
 - Colcleugh RG, Ryan JB. Splinting electrical burns of the mouth in children – *Plast. Reconstr. Surg.*, 58, 2, Août 1976 : 239-41.
 - Marchac D. Brûlures électriques des lèvres et de la langue – Thèse, Paris, 1966.